



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

OPÉRATION VERCINGÉTORIX

La collecte d'armes se poursuit en 2014

A la suite du succès rencontré par l'opération Vercingétorix en 2013 qui a permis de récupérer plus de 1000 armes, la collecte est prolongée en 2014. Afin de faciliter encore la démarche spontanée des détenteurs d'armes privées ou privatisées ne souhaitant pas les conserver, l'opération se déroulera en 2014 pendant dix samedis tout au long de l'année et dans cinq régions du canton de Vaud.

Répondant aux légitimes inquiétudes des citoyens quant au contrôle et au suivi des armes en déshérence, l'opération Vercingétorix a été lancée afin de créer les conditions favorables à la reddition volontaire d'armes, privées ou démilitarisées, devenues indésirables. Le bilan réjouissant de la première année de collecte - avec un total de 1015 armes comptabilisées et près de 350 kg de munitions - a incité la cheffe du Département des institutions et de la sécurité à reconduire l'opération en 2014.

Afin de créer les conditions favorables à la reddition volontaire de ces armes, dix demi-journées de collecte sont organisées, en 2014, par le Service de la sécurité civile et militaire, le samedi matin, dans cinq régions clé du canton :

Lieux et horaires

Morges Arsenal de Morges sa 03.05.2014 de 09h00 à 12h00

Place de la Navigation 6 sa 13.09.2014 de 09h00 à 12h00

Aigle Salle des Glariers sa 17.05.2014 de 09h00 à 12h00

Av. des Glariers sa 04.10.2014 de 09h00 à 12h00

Lausanne Abri PCi Grand-Vennes sa 28.06.2014 de 09h00 à 12h00

Ch. des Abeilles 9 sa 29.11.2014 de 09h00 à 12h00

Payerne Collège de la Promenade sa 07.06.2014 de 09h00 à 12h00

Halle polyvalente sa 18.10.2014 de 09h00 à 12h00

Yverdon Abri PCi La Marive sa 21.06.2014 de 09h00 à 12h00

Rue de l'Arsenal sa 08.11.2014 de 09h00 à 12h00

L'arsenal de Morges reste ouvert selon ses horaires habituels, du lundi au vendredi, de 7h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h45. Pour mémoire, il est aussi possible de déposer en tout temps une arme auprès des postes de gendarmerie du canton.

Les autorités en charge de la sécurité encouragent ainsi chaque détenteur à rapporter les armes et munitions qu'il estime inutile de conserver à son domicile.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 30 avril 2014

DIS, Marc Schöni, chef de la division affaires militaires et logistique, Service de la sécurité civile et militaire, 079 941 09 45